



## RENFORCER LA RÉSILIENCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE EN LOIRE-ATLANTIQUE, DÉFIS ET LEVIERS CROISÉS

Au cœur d'enjeux économiques, environnementaux, énergétiques et sociétaux, le système agri-alimentaire est percuté aux différents maillons de la chaîne : des producteurs et productrices qui revendiquent entre autres une reconnaissance de leur travail aux habitants en quête d'une alimentation plus saine, locale et accessible.

Bien qu'il faille composer avec les logiques de marché international et les législations européennes et nationales, les vulnérabilités se manifestent à l'échelle des territoires et nécessitent une attention particulière.

La protection des terres agricoles, le développement de circuits courts et de proximité ou encore l'approvisionnement local et de qualité pour la restauration scolaire sont autant de domaines sur lesquels les collectivités peuvent intervenir. Cependant, la résilience agricole et alimentaire dépend avant tout de la capacité des territoires à produire et faire système.

Cela implique de trouver des points d'équilibre entre la production locale et les besoins des consommateurs, tout en conciliant un modèle économique d'agriculture durable compatible avec les budgets de tous les ménages. La mise en mouvement des uns impactant celle des autres.

Pour ancrer cette dynamique sur le territoire, il est crucial de considérer les diverses échelles territoriales en tenant compte des complémentarités de chacun en matière de production agricole, mais également d'infrastructures en lien avec la logistique, les outils de transformation et les réseaux de distribution.

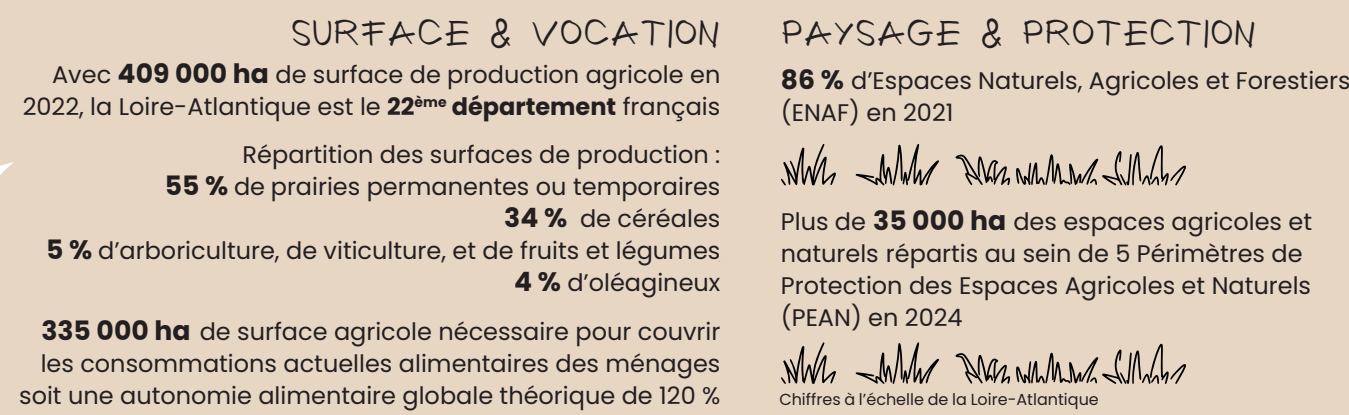
L'Auran accompagne les collectivités dans leur transition agricole et alimentaire depuis plusieurs années. Ce nouvel illustré de L'Auran présente les grands enjeux de cette transformation sous forme de six défis interconnectés. Au recto, ces défis sont appuyés par des chiffres clés à l'échelle de la Loire-Atlantique. Au verso, sont présentés les principaux leviers à actionner dans les politiques publiques.

Sans perdre de vue le contexte (inter)national, l'objectif est d'agir localement, à court, moyen et long terme pour accompagner la mise en mouvement des territoires et de l'ensemble des acteurs, notamment les agriculteurs et les habitants, autour des multiples dimensions de la transition agricole et alimentaire.

# 6 DÉFIS CROISÉS POUR UNE RÉSILIENCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

## PROTECTION & GESTION DU FONCIER AGRICOLE

Protéger le foncier agricole, c'est **maintenir un potentiel de production agricole** à long terme afin de trouver un équilibre face aux pressions foncières liées aux besoins territoriaux dus à la croissance démographique : logements, activités, énergie... Mais c'est aussi agir sur la taille, la forme et la localisation du parcellaire agricole afin de **soutenir une agriculture nourricière et pérenne**. À l'échelle des fermes, il s'agit de consolider les exploitations existantes et de faciliter l'installation de nouveaux projets. À l'échelle du territoire, il s'agit de retrouver une stratégie foncière permettant d'accueillir des productions diversifiées et orientées vers des consommations sur le territoire et de permettre l'adéquation entre les types de production et les qualités environnementales des sols et des paysages.



## AGROÉCOLOGIE & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

S'adapter au changement climatique, c'est **limiter les vulnérabilités** spécifiques du milieu agricole. Pour cela, il s'agit de développer l'autonomie des fermes et de pérenniser les productions agricoles dans un contexte de crise économique, climatique et sanitaire.

**Tendre vers des pratiques agricoles durables**, c'est limiter l'utilisation d'intrants de synthèse (engrais, produits phytosanitaires, produits pétroliers...), réduire les impacts sur la qualité de l'air et le climat, et s'assurer de la gestion durable des différentes ressources comme l'eau et le sol.

Il convient alors de **s'appuyer sur des éléments structuraux du paysage**, comme le maillage bocager, les boisements et les zones humides. Du stockage du carbone à l'accueil de la biodiversité, en passant par la préservation du cycle de l'eau et la perméabilité des sols, l'évolution vers des pratiques agricoles durables offre de nombreux co-bénéfices et œuvre à la santé des écosystèmes et la santé humaine. Ces pratiques nécessitent un temps d'entretien et de gestion à intégrer au quotidien du métier d'agriculteur.

### ENJEUX D'ATTÉNUATION

**3,9 %** de la Surface Agricole Utilisée (SAU) irriguée en 2020 (6,8 % à l'échelle nationale)

**22,7 millions** de m<sup>3</sup> d'eau prélevés en 2020

**29<sup>ème</sup> département** en termes d'achats de fongicides, d'herbicides et d'insecticides sur la période 2021-2023 (1 % des achats nationaux)

Contribution du secteur agricole en 2022 :

- 3 %** des consommations d'énergie
- 21 %** des émissions de Gaz à Effet de Serre
- 23 %** des émissions de particules fines (PM10)
- 95 %** des émissions d'ammoniac (NH3)

### ENJEUX D'ADAPTATION

Les normales climatiques ont augmenté de **0,74 °C** entre les périodes 1961-1990 et 1991-2020

**Près de 44 000 km** de linéaire de haies soit 6,2 km/km<sup>2</sup> (5,7 km/km<sup>2</sup> à l'échelle régionale)

**2<sup>ème</sup> département** en surface de marais (72 000 ha)

Avec **21,8 %** des surfaces agricoles cultivées en agriculture biologique en 2023, la Loire-Atlantique est le **2<sup>ème</sup> département** français. L'agriculture biologique représente 10,4 % à l'échelle nationale

**98** exploitations pratiquent l'agroforesterie en 2020

Chiffres à l'échelle de la Loire-Atlantique

PRODUCTION

PAYSAGE

INFRASTRUCTURES  
Transformation - Logistique - Distribution

## RELOCALISATION DES CHAINES ALIMENTAIRES

Raccourcir les chaînes alimentaires, c'est rapprocher la production agricole de la consommation et participer à la **structuration de filières locales** au service de la résilience du territoire. Seule une faible part des produits consommés passe directement du champ à l'assiette. Il est donc nécessaire de penser de manière complémentaire les outils de transformation locaux (à la ferme, dans des outils de transformation collectifs et de proximité...) et les productions agricoles du territoire.

Relocaliser les chaînes alimentaires nécessite également de **repenser les flux logistiques**. Il s'agit à la fois de coordonner des lieux de production, de distribution et de consommation moins concentrés et plus diversifiés, tout en garantissant efficacité et durabilité notamment pour les flux de courte distance.

### INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

**220** industries agro-alimentaires à fin 2020,  
**14** établissements de plus de 200 salariés regroupent **46 %** des effectifs salariés

**10 300** emplois salariés dont :

- 26 %** dans l'industrie laitière
- 24 %** dans l'industrie des viandes
- 19 %** dans la boulangerie-pâtisserie-pâtes

### TRANSFORMATION À LA FERME

**14 %** des exploitations ont une activité de transformation à la ferme (hors vinification)

Chiffres à l'échelle de la Loire-Atlantique

### COMMERCE DE GROS

**321** établissements de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires à fin 2020

### MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL

**105** entreprises dont **40** producteurs locaux implantés sur le MIN Nantes Métropole en 2024 (2<sup>ème</sup> marché français)

Chiffres à l'échelle de la Loire-Atlantique

## DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE & GOUVERNANCE

Inscrire durablement la résilience agricole et alimentaire au cœur de la dynamique territoriale nécessite une **réappropriation collective** des enjeux à l'échelle locale et une gouvernance partagée, sur l'ensemble du système (du champ à l'assiette).

**Rendre acteurs les habitants**, en fonction de leur mode de vie, leur niveau d'engagement, leurs vulnérabilités, est indispensable. Mais il s'agit aussi de **mobiliser l'ensemble des politiques publiques** concernées et **l'ensemble des acteurs** du système alimentaire (de la production à la distribution, en passant par la transformation et la logistique mais aussi l'écosystème de la recherche, le monde associatif...) pour garantir une approche systémique et démultiplier les possibilités d'action.

**POPULATION**

Plus de **1 473 156** habitants en 2022  
**1 700 000** habitants en 2050 (scénario de référence)

**L'ALIMENTATION, UN DÉTERMINANT DE SANTÉ**

**7,1 %** de personnes prises en charge en 2021 pour maladie cardiovasculaire,  
**4,3 %** pour diabète

**13 %** des adultes en situation d'obésité en 2020

**CONSUMATION ALIMENTAIRE**

Plus de **630 000 tonnes** de produits alimentaires consommés par les habitants

dont **30 %** de fruits et légumes, **18 %** de produits laitiers, **15 %** de plats préparés, **10 %** de féculents, **8 %** de viande et charcuterie, **8 %** de pain ou encore **8 %** d'aliments sucrés

Un scénario développé par l'Ademe met en avant une évolution de la consommation annuelle par ménage français entre 2010 et 2050 de :

- **30 %** de lait et de produits laitiers
- + **10 %** de céréales et de féculents
- + **3 %** de sucres, d'huiles et de graisses
- + **25 %** de fruits et de légumes
- **35 %** de viandes

### STRATÉGIE ALIMENTAIRE

**8** Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) labellisés à différentes échelles : département, Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, Parc Naturel Régional et 5 à l'échelle intercommunale

Chiffres à l'échelle de la Loire-Atlantique

## ACCESSIBILITÉ À L'ALIMENTATION LOCALE & DE QUALITÉ

Rendre accessible l'alimentation de proximité et de qualité à toutes et tous, quels que soient son âge, son niveau de revenu, son type de ménage, c'est **faciliter l'approvisionnement en produits sains, de qualité et locaux** lors des achats, des repas en restauration collective ou en restauration commerciale.

La création d'un environnement favorable passe d'une part, par une **meilleure accessibilité physique**, en développant un maillage géographique et une diversité de lieux d'achat et d'autre part, par un **enjeu d'accessibilité financière** en permettant à tout un chacun de pouvoir choisir son alimentation tout en prenant en compte la multi dimensionnalité de la précarité alimentaire. Faciliter l'accessibilité nécessite également de considérer la diversité de pratiques culinaires, l'évolution des modes de vie et l'appropriation des enjeux de nutrition et de santé.

### COMMERCE ALIMENTAIRE

**1** point de vente sur **4** est un magasin à dominante alimentaire, soit 2 223 magasins au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Plus d'**1** commerce alimentaire sur **4** est une boulangerie-pâtisserie

Supermarchés et hypermarchés représentent **12 %** des points de vente mais **80 %** des surfaces de vente

### CIRCUIT COURT

Plus d'**1** commune sur **2** dispose d'un marché, au moins une fois par semaine en 2024

**29 %** des exploitations vendent en circuit court en 2020 (hors vin) dont **72 %** en vente directe

Près de **150** Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP)

Chiffres à l'échelle de la Loire-Atlantique

### RESTAURATION COLLECTIVE

Plus de **63 millions** de repas servis chaque année pour la restauration collective (petite enfance, scolaire, médico-social...)

Plus d'**1** cantine scolaire sur 5 a atteint l'objectif d'approvisionnement de la loi Egalim (50 % durable et de qualité dont 20 % de bio) en 2023

### POPULATION VULNÉRABLE

Chez les ménages de Loire-Atlantique en 2021, le taux de pauvreté est de **10,5 %**. La part de familles monoparentales est de **14 %**, **18,5 %** de la population a moins de 15 ans, **8,6 %** a 75 ans et plus en 2021

Chiffres à l'échelle de la Loire-Atlantique



## CLÉ DE LECTURE

De l'apport de connaissance à la mise en action, de la mise en réseau d'acteurs au soutien financier, les niveaux d'implication varient.

Allant de la graine à l'arbre en passant par la fleur, les leviers sont classés en fonction de l'investissement nécessaire des collectivités, qu'il soit humain ou financier.

Investissement +

## PROTECTION & GESTION DU FONCIER AGRICOLE

### Connaître et protéger son foncier agricole

- Réaliser et partager un diagnostic chiffré et cartographié portant sur le foncier mais aussi sur les pratiques et les circuits de distribution
- Conforter les parcelles agricoles dans les documents d'urbanisme que sont les Plans Locaux d'Urbanisme et les Schémas de Cohérence Territoriale
- Mobiliser des outils dédiés comme les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels ou les Zones Agricoles Protégées

### Mobiliser les acteurs autour d'une vision stratégique du foncier

- Porter et partager une stratégie foncière en animant une dynamique d'acteurs, notamment autour de la veille foncière
- Soutenir la mobilisation des terres en friches récentes en apportant une aide financière au défrichage, ou en lançant des procédures pour mobiliser des terres
- Faciliter la constitution d'entités géographiques cohérentes en animant des démarches d'échanges parcellaires ou d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental

## VIABILITÉ DES FERMES

### Consolider les exploitations existantes

- Susciter des vocations et rendre attractif le métier d'agriculteur en orientant les formations et en menant des actions de communication auprès des différents publics (des enfants aux porteurs de projets potentiels en passant par les étudiants)
- Identifier les difficultés sur le territoire et soutenir les agriculteurs concernés, via des associations notamment, qu'ils soient récemment installés ou proches de la retraite
- Promouvoir des solutions de diversification pour favoriser l'autonomie des fermes, en soutenant des démarches collectives comme la création de Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental, en s'inscrivant dans les démarches locales de développement d'énergies renouvelables...

- Soutenir la création de nouvelles filières locales (légumineuses, races et variétés locales...) en pilotant des études d'opportunités, en créant des débouchés notamment via la commande publique, ou encore en apportant un soutien financier aux porteurs de projets

### Faciliter l'installation et la transmission

- Connaître les enjeux et besoins du territoire en termes quantitatifs et qualitatifs (retours terrain) pour identifier les freins, les leviers, les zones à enjeux spécifiques, pour les prendre en compte dans les politiques publiques concernées (accès au foncier, accès aux logements pour les repreneurs ou les salariés agricoles, capital financier...)
- Sensibiliser, partager et favoriser les rencontres entre porteurs de projets, cédants et structures d'accompagnement en donnant à voir l'ensemble des dispositifs existants, en créant des lieux d'échanges et de rencontres, ou encore en finançant des diagnostics et de l'accompagnement individuel et/ou collectif
- Soutenir l'installation en apportant une aide financière, en accompagnant des projets de restructuration, en encourageant ou créant des espaces tests communaux (permettant aux porteurs de projets d'expérimenter sans avoir à supporter l'ensemble des coûts et des risques), en portant du foncier et du bâti (technique et/ou logement)



## AGROÉCOLOGIE & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Améliorer la connaissance des ressources et des secteurs à enjeux

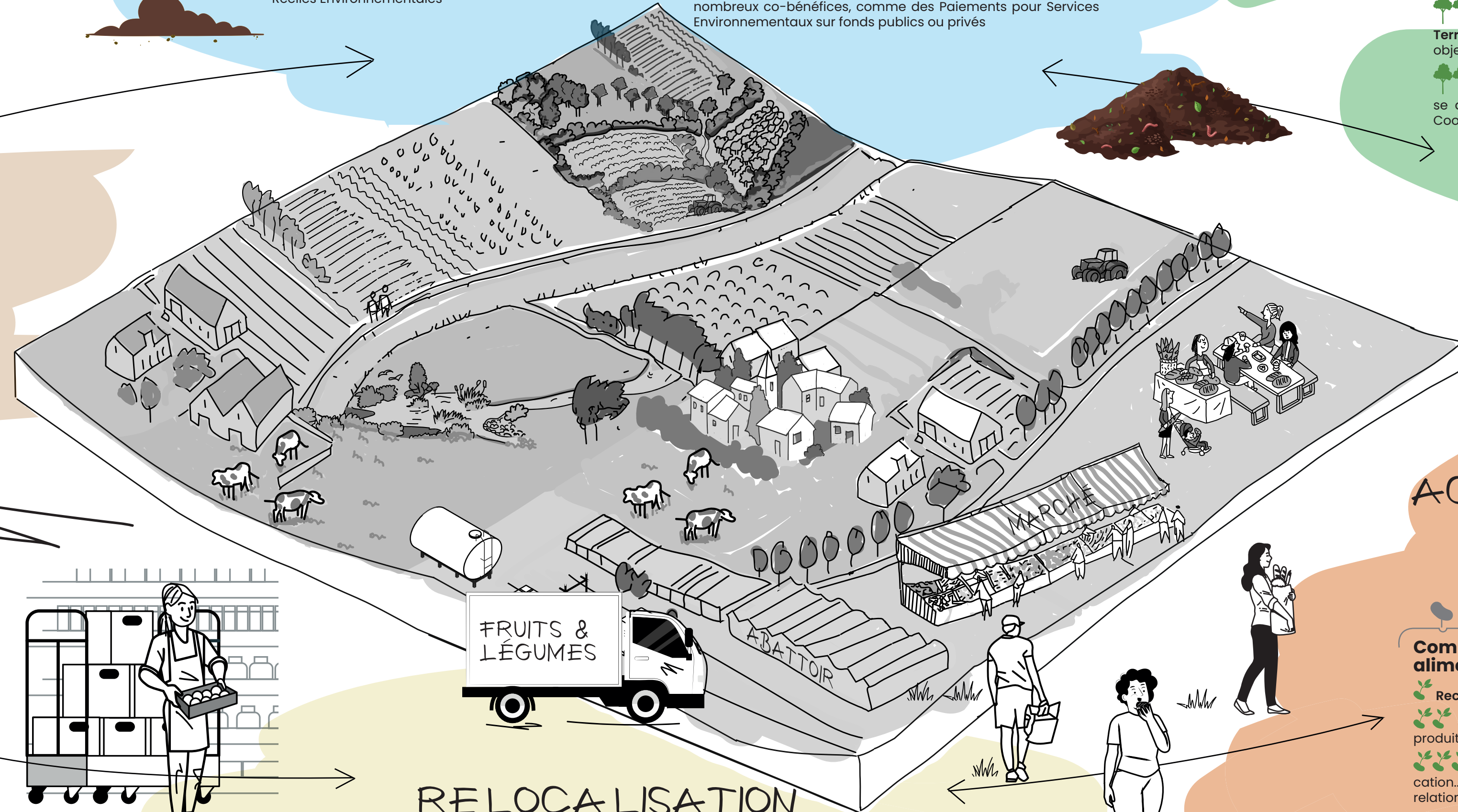
- Réaliser un diagnostic des pressions et vulnérabilités environnementales, en étudiant l'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau, ou encore en chiffrant le potentiel de captation et de stockage de carbone
- Inscrire des objectifs partagés avec les autres politiques publiques liées à l'eau, à l'énergie, au climat, à la biodiversité...

### Rallier autour des pratiques agricoles durables

- Soutenir une dynamique locale en menant une réflexion partagée sur la place et l'équilibre des différentes productions sur le territoire (élevage, maraîchage, nouvelles cultures végétales...), en orientant vers des productions agricoles plus économes en eau et en prenant en compte les opportunités de production d'énergies renouvelables
- Mobiliser l'ensemble des acteurs autour de bonnes pratiques en faisant de la mise en réseau, en travaillant avec les structures partenaires pour coordonner les actions comme celles des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, en visant la labellisation « territoire bio engagé », ou encore en encourageant les Obligations Réelles Environnementales

### Contribuer directement au changement de pratiques

- Inscrire des orientations fortes dans les documents d'urbanisme en protégeant le réseau de haies existantes, les zones humides, les abords de cours d'eau et les zones de captage d'eau potable
- Être exemplaire sur les projets agricoles portés par la collectivité en créant des clauses environnementales pour le foncier public, en conditionnant des aides ou encore via des Baux Ruraux Environnementaux
- Soutenir financièrement les changements de pratiques tant individuels que collectifs, au travers d'expérimentations, par le biais de labellisations reconnues, en initiant des projets permettant le développement d'infrastructures écologiques aux nombreux co-bénéfices, comme des Paiements pour Services Environnementaux sur fonds publics ou privés



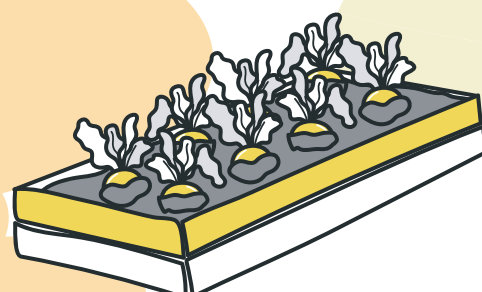
## RELOCALISATION DES CHAINES ALIMENTAIRES

### Renforcer l'ancrage local de l'existant

- Soutenir l'intégration des productions locales dans les entreprises de transformation en mettant en relation les producteurs locaux et les transformateurs, en soutenant l'innovation...
- S'associer avec des territoires voisins pour étudier les potentiels de mutualisation et de développement en lançant des études d'opportunité

### Soutenir les initiatives locales

- Favoriser la création d'outils de transformation à la ferme (yaouterie, fromagerie...) en soutenant financièrement les exploitants et en valorisant les produits dans les politiques d'achat des collectivités
- Contribuer au développement d'une marque de territoire pour mettre en avant le développement de filières locales intégrant production, transformation et distribution



## DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE & GOUVERNANCE

### Soutenir et valoriser les initiatives locales autour du bien manger

- Communiquer et mettre en synergie les initiatives locales portées par l'ensemble des acteurs, participer à la diffusion de bonnes pratiques autour de l'alimentation saine, locale et durable
- Favoriser l'émergence de projets et le soutien sur le long terme, en lançant des appels à projets, en soutenant financièrement des démarches innovantes et des expérimentations
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de communication notamment auprès du grand public pour faire évoluer les pratiques alimentaires

### Renforcer la démocratie alimentaire locale dans une dynamique collective

- Communiquer et mobiliser pour rapprocher les acteurs de l'alimentation des habitants et faciliter l'appropriation des enjeux d'équilibre territorial entre production et consommation
- Engager une démarche de Projet Alimentaire Territorial reconnu par le Ministère, en se fixant des objectifs partagés, des indicateurs de suivi et d'évaluation
- Expérimenter et développer des outils pour se donner de nouveaux moyens d'action comme les Coopératives Carbone

### Impulser une démarche transversale avec l'ensemble des politiques publiques de la collectivité

- alliance des territoires : en s'appuyant sur les complémentarités territoriales
- biodiversité : en intégrant les multiples interactions entre biodiversité et agriculture
- climat économie circulaire : en combinant politiques agricoles, développement des énergies renouvelables et éco-matériaux
- commande publique : en promouvant l'agriculture locale et durable dans l'ensemble des achats de la collectivité et lors des événements publics
- développement économique : en mobilisant l'ensemble des acteurs économiques, en soutenant les initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire
- déchets : en sensibilisant et luttant contre le gaspillage alimentaire et en intégrant l'ensemble des acteurs dans la gestion des déchets
- eau : en soutenant le développement de pratiques durables en agriculture dans les différents plans d'action
- éducation : en intégrant l'alimentation dans le Projet Éducatif de Territoire et en sensibilisant les élèves
- espaces verts : en promouvant les pratiques agroécologiques et en introduisant des arbres fruitiers et des légumes sur le foncier public
- habitat projet urbain espace public politique de la ville : en intégrant des espaces de production agricole ou des lieux de vente dans les projets urbains, en mettant à disposition des espaces pour des jardins potagers collectifs et soutenant l'autoproduction
- mobilité : en intégrant la logistique du dernier kilomètre et les déplacements pour motif d'achat alimentaire
- risques de crise : en intégrant les risques de crise alimentaire dans les Plans Communaux de Sauvegarde
- santé : en faisant du lien entre pratiques alimentaires durables et saines, notamment dans les Contrats Locaux de Santé
- solidarité : en faisant un diagnostic sur la précarité alimentaire, en mobilisant les Centres Communaux d'Action Sociale
- tourisme culture : en promouvant l'agritourisme, la gastronomie locale

## ACCESSIBILITÉ À L'ALIMENTATION LOCALE & DE QUALITÉ

### Communiquer sur les produits alimentaires et points de vente existants

- Recenser, cataloguer, cartographier les lieux de vente
- Créer une signalétique homogène pour identifier les produits locaux
- Créer une solution numérique (site internet, application...) de mise en vente de produits locaux ou de mise en relation d'acteurs territoriaux

### Renforcer le réseau de lieux de vente, la distribution de produits locaux et de qualité

- Développer les relations des commerces « traditionnels » (grandes et moyennes surfaces, commerces de proximité...) avec les producteurs et transformateurs du territoire pour intégrer des produits locaux
- Promouvoir l'installation de commerces (particulièrement dans les espaces moins bien pourvus) de produits de qualité et durables en travaillant sur la politique commerciale
- Soutenir les nouveaux modèles de distribution, notamment des projets collectifs (magasins ou marchés de producteurs, épicerie solidaire...) par de l'animation, en mettant des locaux à disposition...
- Pérenniser voire créer un marché de plein vent en renforçant la place des producteurs locaux sur les marchés, en proposant de nouveaux horaires (marché du soir...)

### Porter une attention particulière sur les publics en précarité alimentaire

- Mener un diagnostic multidimensionnel de la précarité alimentaire (précarité monétaire, vulnérabilité des publics, maillage de l'offre...)
- Faire de la mise en réseaux entre les acteurs de la production agricole et les associations d'aide alimentaire pour favoriser des dons de produits frais et de qualité, mais aussi entre restaurations collectives et associations d'aide alimentaire pour les dons de repas ou de denrées
- Soutenir les acteurs de l'aide alimentaire en mettant à disposition des locaux, du foncier agricole, en les soutenant financièrement
- Expérimenter et mettre en place des dispositifs facilitant l'accessibilité financière des ménages du territoire

### Mobiliser la restauration collective

- Lancer un diagnostic pour connaître le positionnement de la structure de restauration collective par rapport à la loi Égalim et évaluer les marges de manœuvre (en matière d'approvisionnement, de gaspillage alimentaire...) en fonction de son mode d'organisation (régie, délégation)
- Mettre en réseaux producteurs et cuisiniers pour favoriser l'approvisionnement de proximité et de qualité, ainsi que cuisiniers et amateurs pour faire de l'échange de bonnes pratiques autour de la cuisine, du temps du repas et du bien manger
- Piloter une démarche globale des pratiques de restauration en travaillant les menus et les techniques en cuisine, en planifiant l'approvisionnement, en créant une cuisine sur place, tout en portant une attention aux moyens humains et financiers

